

Arrêtons le massacre!

Quel choc en apprenant la nouvelle suivante : « Les arbres tombent pour faire place au centre de soccer intérieur... »¹! C'est d'autant plus inquiétant que, si on lit bien entre les lignes, ce n'est qu'une première étape. Pourtant, il nous semblait que c'était un territoire de grande valeur à protéger, faisant partie de la ceinture verte Châteauguay-Léry et reconnu par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans un règlement adopté en 2003.

Plusieurs questions surgissent alors : Comment cela est-il possible? Ce territoire n'était-il pas à l'abri d'un tel développement? Quel type de développement voulons-nous pour Châteauguay? Où cela s'arrêtera-t-il? Que font nos élus? Comment empêcher le massacre de se poursuivre? Comment obtenir l'appui de la population pour protéger ce qui n'a pas encore été détruit?

Il y a plusieurs raisons de vouloir protéger des sites comme celui du Boisé Fernand-Seguin; la CMM, dans son règlement mentionné ci-haut en énumère quelques-unes: « Les bois présentent une grande valeur pour la région métropolitaine, en raison de leur rareté et de leur potentiel écologique et récréatif. La protection et la mise en valeur de ces bois d'intérêt métropolitain constituent des enjeux majeurs quant à la qualité de vie des citoyens. Toutefois, on assiste depuis les vingt dernières années à un retrait du couvert forestier tant en milieu urbain qu'en milieu agricole. La progression de l'urbanisation et la demande de nouveaux espaces pour divers usages menacent l'équilibre des écosystèmes, le maintien de leur diversité biologique et la survie des espèces fauniques ou floristiques qui en dépendent. Ces milieux se fragmentent peu à peu et sont voués à la disparition si rien n'est fait pour les protéger.

« Le gouvernement, dans le *Cadre d'aménagement et orientations gouvernementales, Région métropolitaine de Montréal 2001-2021*, s'est donné comme orientation de protéger et de mettre en valeur les espaces naturels de la région métropolitaine et, à cet égard, souhaite que se développe une vision commune à l'échelle métropolitaine et que soit élaboré un plan de conservation et de mise en valeur des territoires d'intérêt naturels...

« Pour répondre à cette orientation du gouvernement, la Communauté a identifié certains bois [dont le boisé Fernand-Seguin] comme secteurs à protéger dans le cadre du présent règlement. Ces secteurs, riches sur le plan environnemental, visuel et récréatif requièrent l'imposition d'un contrôle normatif spécifique susceptible de les protéger adéquatement ...²

En l'absence d'un tel contrôle cinq ans après l'adoption de ce règlement, nous pouvons au moins, dans la mesure où nous sommes conscients de la valeur d'un site comme celui de Fernand-Seguin, nous poser la question suivante : quel type de développement voulons-nous à Châteauguay? Un développement qui respecte et renforce notre personnalité propre, un développement durable, respectueux de la nature et au service de l'ensemble de la population ou bien...??? La réponse nous appartient.

Claude Boileau

¹ Nathalie Simon, Les arbres tombent pour faire place au centre de soccer intérieur, Le Soleil du samedi 7 juin 2008

² Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), 17 avril 2003